

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi 2 février 2015 à compter de 19h50 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 19h50, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils consentent à se réunir pour une séance extraordinaire non convoquée puisqu'ils sont tous présents.

rés : 2015-02-026

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2015-02-027

LOCATION À TITRE GRATUIT DE LA PATINOIRE

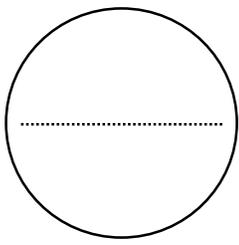
Attendu que M. Sylvain Tétreault organise des activités pour les jeunes afin de favoriser l'activité physique et la jouette de hockey;

Attendu que M. Tétreault propose d'organiser une rencontre par semaine pour les jeunes destinées à la pratique du hockey et ce, à la patinoire de Sherrington;

Attendu que M. Tétreault demande que la location de la patinoire lui soit accordée gratuitement entre 9 h 00 et 10 h 00 à chaque samedi dès le 14 février et ce, jusqu'à la fin de la saison afin de limiter le fardeau financier des enfants;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'accepter la demande de M. Sylvain Tétreault en lui accordant la gratuité de la location de la patinoire entre 9 h 00 et 10 h 00 à chaque samedi dès le 14 février prochain et ce, jusqu'à la fin de la saison, sous réserve des réservations déjà effectuées, et à conditions que le contrat usuel de location soit signé.

ADOPTÉE



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente dans la salle n'a de question à poser aux membres du conseil municipal.

Rés : 2015-02-028

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 00 sur une proposition de Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 2 février 2015.